Guide municipal pour intégrer la connectivité écologique dans la planification territoriale

Éco~corridors laurentiens

La mission d'Éco-corridors laurentiens

Éco-corridors laurentiens est un organisme de bienfaisance qui met en œuvre une stratégie de conservation des milieux naturels et de protection des corridors écologiques dans les Laurentides, en étroite collaboration avec les organismes, les institutions et les citoyens. Nous croyons que les municipalités et l'aménagement du territoire jouent un rôle crucial pour la biodiversité, la santé et le bien-être des collectivités.

Le rôle des municipalités

Comme les espèces animales et végétales ne reconnaissent pas les frontières humaines, il est important d'avoir une vision à la fois locale et régionale de la connectivité écologique. Par conséquent, bien que les outils et actions des municipalités se concentrent dans leurs limites administratives, il est crucial qu'ils reflètent une préoccupation pour les milieux naturels en dehors de ces limites.

Cela implique de prendre en considération les répercussions des activités locales dans les mécanismes de planification et de réglementation, ainsi que par le biais d'approches collaboratives engagées avec d'autres collectivités.

Pourquoi prendre en compte la connectivité écologique?

- Pour participer à la conservation des milieux naturels qui font l'attractivité de la région;
- Pour contribuer à l'engagement du gouvernement provincial de conserver 30 % du territoire d'ici 2030;
- Pour assurer la résilience des écosystèmes et des espèces face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité;
- Pour protéger les nombreux services que rendent les corridors écologiques aux êtres humains, tels que la contribution à la santé mentale et physique, la pratique d'activités de loisirs, l'approvisionnement en ressources naturelles, la régulation de l'eau, etc.

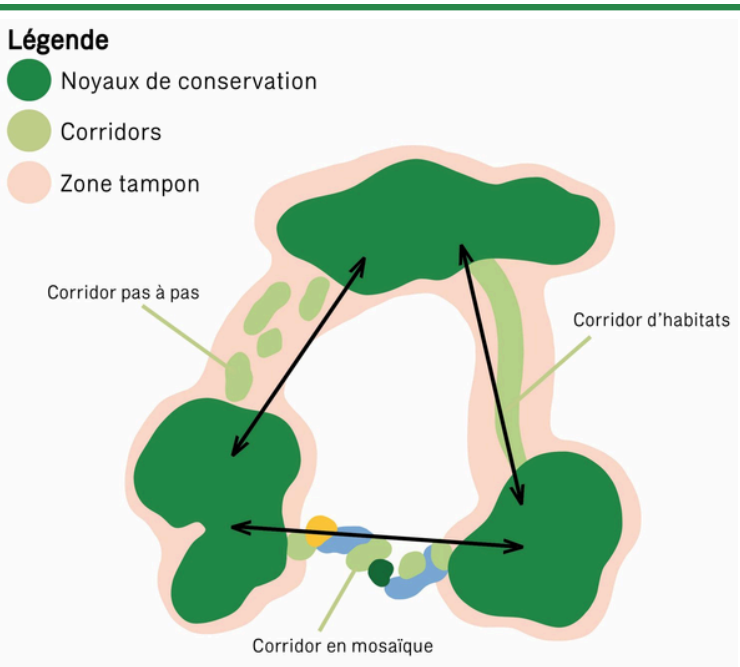

Schématisation d'un réseau écologique qui comprend des noyaux de conservation, différents types de corridors écologiques et des zones tampons.

Qu'est-ce qu'un corridor écologique?

Un corridor écologique (ou éco-corridor) est un morceau de terrain où la végétation pousse naturellement sans intervention humaine qui permet de relier des zones naturelles, qu'elles soient protégées ou non (noyaux de conservation).

Imaginez les éco-corridors comme des chemins naturels qui permettent aux animaux et aux plantes de se déplacer en toute sécurité pour trouver de la nourriture, un abri et des endroits pour se reproduire.

Il existe trois types de corridors :

- Le corridor pas à pas : plusieurs petits habitats connectés par une zone tampon
- Le corridor d'habitats : long et large segment de terrains continu bordé d'une zone tampon
- Le corridor en mosaïque : un long corridor continu composé de différents habitats, sans zone tampon. Certains de ces habitats peuvent être entretenus par l'humain (ex. champs cultivés).

Comment intégrer la connectivité écologique?

Les municipalités et MRC disposent d'une variété d'outils et de mesures permettant d'intégrer la connectivité écologique dans la planification et l'aménagement de leur territoire.

Planification et aménagement du territoire

1. Inclure le tracé d'un réseau écologique dans le plan d'urbanisme de la municipalité;
2. Encadrer les usages à l'intérieur du réseau écologique via des dispositions dans le règlement de zonage;
3. Mettre en place des mesures pour densifier les constructions à l'extérieur du réseau écologique;
4. Autoriser le lotissement de conservation en grappes;
5. Diminuer l'emprise au sol des bâtiments pour diminuer l'empiètement sur les milieux naturels.

Règlementation

1. Prévoir des zones tampons entre les activités humaines et le réseau écologique ou les milieux naturels sensibles;
2. Prohiber le lotissement dans des milieux naturels sensibles;
3. Prohiber l'ouverture de nouvelles rues dans le réseau écologique;
4. Obliger le maintien d'espaces naturels minimaux sur les terrains;
5. Assujettir les demandes de permis de construction et de lotissement à la procédure des PIIA, surtout dans les zones où la bonne intégration d'une construction est requise pour diminuer les impacts sur la faune et la flore;
6. Créer une ou plusieurs affectations spécifiques pour le réseau écologique.

Acquisition et conservation

1. Établir une réserve financière pour faire des acquisitions de lots à des fins de conservation;
2. Créer un partenariat avec un organisme de conservation pour favoriser la conservation volontaire;
3. Encourager les propriétaires situés dans le réseau écologique à faire des ententes de conservation;
4. Créer une réserve naturelle;
5. Utiliser le droit de préemption pour obtenir une priorité d'achat sur des terrains à des fins de conservation;
6. Mettre en place une loi spéciale pour récupérer des terrains d'intérêt dont les taxes n'ont pas été payées à des fins de conservation.

Création et restauration

1. Aménager un habitat faunique;
2. Restaurer un milieu humide ou hydrique;
3. Aménager un passage faunique (ponceau, viaduc, etc.);
4. Créer un aménagement forestier dans un secteur fragmenté.

Acquisition de connaissances

1. Réaliser une analyse de connectivité à l'échelle locale;
2. Identifier les milieux naturels prioritaires pour les interventions;
3. Identifier les habitats pour les espèces à statut sur le territoire;
4. Inventorier les milieux humides sur le territoire;
5. Identifier les forêts matures, exceptionnelles et les forêts d'intérieur sur le territoire.